

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 10

Artikel: Carnet du paysan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les lamentations des indigènes, et une même fosse recouvrait les restes des oppresseurs et des opprimés.

A cette époque, une femme à l'âme pure, au cœur bon et compatissant était la compagne du vice-roi du Pérou : c'était la belle et douce comtesse de Chinchon, qui adoucisait autant que possible les peines et les cruautés dont étaient accablés les malheureux indigènes, s'efforçant partout de sécher les larmes et d'apaiser la rancœur que les procédés de la conquête faisaient se développer dans le cœur des Indiens ; ceux-ci, en échange, avaient voué un véritable culte à la tendre comtesse.

Mais la maladie n'épargne pas les bons, et la mort était aux portes du palais ; les soins les plus touchants, les efforts de la science, durent se reconnaître impuissants pour retenir le coup qui allait frapper cette femme.

Un soir, à la tombée de la nuit, quand le rôle d'agonie se confondait avec les sanglots du peuple, un indigène se présenta avec un rouleau d'écorce à la main ; il demanda à être introduit dans la chambre de la vice-reine, affirmant posséder un talisman pour la guérir.

Arrivé auprès du lit, qu'entourent les médecins, il s'agenouille et dit doucement :

— Puissante comtesse, le bien que tu as fait aux fils des Incas va recevoir sa récompense. Ecoute, et l'espérance va ranimer ton cœur.

Le génie du mal ayant secoué ses ailes maudites sur nos champs et nos forêts, nous fûmes tous touchés par l'aile de la mort.

Je marchai tenant serrée contre ma poitrine ma fille unique, qui était tout le portrait de sa mère, à qui le matin même j'avais donné comme sépulture le tronc d'un arbre au milieu d'un taillis de palmiers.

Son front était brûlant et sa gorge sèche n'avait plus la force de prononcer aucun son, ses yeux seuls demandaient de l'eau. Nous étions en pleine forêt au milieu de la montagne.

Me traînant avec peine entre les fourrés, j'arrivais à une sorte de mare d'eau rougâtre entourée d'arbres aussi vieux que nos forêts, couverts de fleurs blanches semblables par la forme et par l'odeur à celle de l'oranger. Beaucoup de ces arbres, blessés par la main du temps, étaient tombés dans l'eau.

Malgré son aspect peu encourageant, une voix secrète me disant : bois, et je bus à longs trait l'eau amère que je portais à ma fille, qui, à son tour but comme le cerf assoiffé. Deux jours après, ma fille était sauvée ! L'expérience des anciens nous fit reconnaître que cette eau devait sa vertu à l'écorce des arbres qui y étaient tombés.

La haine que nous avons jurée à tous ceux de ta race, nos tyrans, nous fit promettre de ne jamais révéler ce secret ; mais le fléau l'a blessé aussi, toi, et l'amour et la reconnaissance que nous t'avons voués est plus fort que notre haine contre les tiens. Au nom de nos tribus et de nos caciques de sang, je t'apporte des morceaux de cette précieuse écorce, et, en mémoire de tes bienfaits, nous lui avons donné le nom de *cinchona* (depuis *cinchona officinalis*).

La comtesse de Chinchon fut sauvée par la vertu de cette écorce, et dès l'année 1638 la médecine s'est emparée d'elle, y trouvant encore de nouvelles propriétés.

Cette importante découverte est donc due suivant les récits trouvés dans les archives de Bolivie et du Pérou, à une femme, qui, à la beauté du corps joignait la beauté de l'à-

me, et qui, en pratiquant la charité, avait su comprendre le prix qu'attache celui qui souffre à un regard empreint de sollicitude !

PAUL WALLE.

Chansons du pays

La Jurassienne

1.

Des bords du Tage à ceux de la Baltique
Entendez-vous le sinistre beffroi ?
Voyez-vous fuir de leur demeure antique
Ces rois saisis de remords et d'effroi ?
Vous qui veillez au sort de la patrie,
Ah ! détournez l'orage peu lointain.
Unissez-vous fils de la Rauracie
Et donnez-vous la main, et donnez-vous la main.

2.

Des séducteurs, ennemis de leurs frères,
Ont dit : Formons deux camps sous deux [couleurs].
Mais répondez à ces voix étrangères :
Le pays seul fera battre nos cœurs.
De nos aînés déplorons la folie,
Notre étendard n'est ni Gaulois ni Germain.
Unissez-vous etc.

3.

Loin de nos rangs, celui qui n'est sensible
Qu'au souvenir de Vienne ou de Paris !
Pierre Pertuis, Réfousse et Mont-Terrible,
J'aime à rêver au pied de vos débris.
Sous les drapeaux de la libre Helvétie,
Cent fois mourir et renaître soudain.
Unissez-vous, etc.

4.

Cueillons gaiement les fruits de nos cam-
[pagnes]
Versez, Biennois le vin de vos côtesaux.
L'indépendance est la fille des montagnes
Pour nos enfants luiront des jours plus beaux.
Sous les drapeaux de la libre Helvétie,
Que d'âge en âge on chante ce refrain :
Unissez-vous, fils de la Rauracie,
Et donnez-vous la main, et donnez-vous la main.



Carnet du paysan

Le blé du printemps. — La carotte dans l'alimentation du cheval.

La date des semailles du blé de printemps n'a rien d'absolu, elle est, en effet, subordonnée au climat général du pays et aux conditions atmosphériques dans lesquelles se présente la saison. Dans telle région, on les commence dès la seconde quinzaine de février, dans dans telle autre plus froide on attend la fin du mois de mars et c'est la date extrême qu'il ne faut pas dépasser. La zone préférée du blé est celle qui jouit d'une température moyenne de 15 à 16° centigrades.

La question du terrain a une importance au moins aussi grande que celle du climat dans la culture du blé qui se plaît surtout dans les terres franches et profondes, c'est-à-dire celles qui contiennent en formule moyenne, environ 40 à 50 p. cent d'argile, 20 à 30 p. cent de silice, 8 à 10 p. cent de calcaire, 5 à 10 p. cent d'humus, soit par exemple les bonnes terres d'alluvions et celles de certains plateaux constituées par d'anciens fimoins.

Dans les terres sèches et très perméables peu profondes, le blé, dit le professeur d'A-raules, souffre en été et d'ailleurs ils ne

peut pas y développer en profondeur ses nombreuses racines. Dans les sols humides et très compacts, il souffre souvent de l'excès de l'eau et parfois aussi de la sécheresse qui fend, crevasse les sols argileux et les rend durs comme de la brique. Les terres légères et très calcaires se soulèvent sous diverses influences et occasionnent le déchaussement de la plante.

On essaye de trouver des blés convenant à chaque catégorie de terre et au climat, mais on n'arrive pas à dépasser un certain à-peu près. Au surplus, l'effort des hybrideurs et des sélectionneurs est surtout favorisé par l'intervention d'une fumure appropriée.

D'ailleurs le cultivateur qui veut imposer les variétés qui ont donné d'autre part d'excellents résultats, mais qui sont nouvelles et pour son sol et pour lui même, doit agir avec beaucoup de prudence. Ces variétés, merveilleuses dans leur pays d'origine, peuvent ne pas convenir dans un sol nouveau et sous un climat différent. Elles ne réussissent que si elles trouvent dans la nouvelle contrée à peu près les mêmes conditions de vie. Il ne faut donc en faire l'expérience qu'en petit d'abord et ne les introduire dans la grande culture que si les essais, poursuivis pendant plusieurs années, sont définitivement satisfaisants.

La meilleure place du blé dans la rotation des cultures est après une plante sarclée. Les plantes sarclées présentent le grand avantage de pouvoir supporter de fortes fumures au fumier de ferme et aux engrais chimiques et les diverses façons culturales qu'elles reçoivent, le stock d'éléments fort lisants qui restent après leur enlèvement, laissent la terre dans les conditions les plus favorables à la production économique des céréales. Si, d'autre part, nous ajoutons que le fumier de ferme apporte souvent les germes de maladies que redoute particulièrement le froment, on comprendra qu'il est plus avantageux de l'avoir appliqué à la culture précédente. A ce sujet, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que les régions qui produisent les rendements de froment les plus élevés, sont celles où les plantes sarclées occupent la plus grande place.

Le blé de printemps fertilité encore mieux que le blé d'automne cet avantage parce qu'entre les semailles de blé d'automne et l'arrachage des plantes sarclées, le temps manque pour laisser le sol se raffermir après le labour moyen, les hersages ou les scarifiages qui ont été nécessaires à la préparation de la nouvelle récolte qui va lui être confiée. Les façons culturales exécutées avant les semailles de blé de printemps se réduisent, après plantes sarclées, à un labour de faible profondeur complété par scarifiage ou herbage.

Après les autres plantes, l'action du labour plus profond doit être suivie d'un scarifiage et d'un herbage plus énergique et il est souvent bon de recourir au rouleau.

En aucun cas la terre ne doit être pulvérisée à l'excès, mais il importe que tous les grains soit enterrés à la même profondeur et que les vides entre les bandes de labour aient disparu. C'est le seul moyen pour obtenir une levée parfaite et une végétation régulière.

Une des meilleures formules pour le blé sur terres n'ayant pas reçu de fumier de ferme ou sur terres épuisées par une récolte de betteraves ou de pommes de terre est, à 1 hectare la suivante : 300 kil. de superphosphate, 200 kil. de chlorure de po-

tassium et 150 kil. de nitrate de soude. Les engrais azotés (nitrate de soude) poussent au développement de la paille, les autres assurent la rigidité de cette paille et déterminent le rendement et la qualité du grain.

Il convient d'être prudent dans l'emploi du nitrate de soude; cet engrais coûte très cher et, appliqué en excès ou mal à propos provoque la verse. Il n'y a rien à craindre de tel avec les engrais phosphatés et potassiques.

Pour le blé qui ne suit pas une plante sarclée, on prendra des doses de superphosphates et de chlorure de potassium sans mettre d'engrais azotés, après trèfle — on augmentera au contraire la dose de nitrate après une autre céréale.

La qualité des grains employés est des plus importantes. On ne doit rechercher que des grains bien triés, fortement vannés et dépourssiérés. Nous y insistons, car c'est le premier moyen de se débarrasser des spores des maladies cryptogamiques qui sont à la surface; tuer en germe dans la semence, la rouille, la carie, le charbon. Il faut aussi avoir recours au sulfatage.

On sait les avantages du semis en lignes et son économie en semences. Tandis que pour le blé de mars, il suffit en lignes de 110 à 200 litres de grains, suivant la grosseur du grain, il faut compter à la volée, de 200 à 300 litres.

Après le semis, il faut herser pour enterrer le grain et il y a trois façons de herse à donner: en long, en large et encore en long. Le hersage sera suivi d'un roulage.

Bien peu de cultivateurs travaillent leurs blés, c'est à dire le hersent, le roulent le binent et y reviennent tant qu'ils en sentent le besoin. En agissant ainsi, on fait disparaître les mauvaises herbes et en arrêtant momentanément la montée de la plante, on la force à taller et à prendre de nouvelles racines qui lui fournissent, en quelque sorte, une nouvelle forme de résistance et la protègent déjà ainsi contre la verse.

* * *

Nos paysans savent que leurs chevaux apprécient fort la carotte: elle est pour eux un excellent rafraîchissement tout en étant très nutritif. M. d'Araules préconise cet excellent légumineux dans le *Sillon romand*.

On se sert beaucoup en grande culture, dit-il, de la carotte blanche de Silésie qui donne un très haut rendement. On la donne au cheval crue et coupée par rondelles au moyen d'un coupe-racines, on la saupoudre généralement de son; comme sa chair est très ferme, elle plaît beaucoup à l'animal qui la croque avec un véritable plaisir. Le cheval, avec ce supplément de nourriture, se maintient en parfaite santé, il ne perd nullement de son énergie et reste apte à tous les travaux que l'on peut souhaiter de lui.

J'avais toujours soin pour les miens d'en faire deux ou trois hectares et de les donner à haute dose aux juments poulinières: car la carotte, ainsi administrée, leur donne un lait moins échauffé et par le fait même plus sain; le poulain en profite pour un plus prompt et plus rationnel développement de ses organes.

Il vaut mieux, pour le cheval de travail, ne pas lui en donner trop à la fois et répartir la quantité qui lui est destinée en deux repas: celui du matin et celui du soir, c'est du moins ainsi que j'opérais; à midi, je forçais la dose d'avoine pour avoir une somme plus grande de travail diminuant les rations du matin et du soir, moments où les

carottes étaient données. M. d'Araules ne peut trop, ajoutait-il, recommander aux cultivateurs qui ont de bons terrains de cultiver en grand ce légumineux qui, pour leur cavalerie, leur sera d'un si grand secours.

Passe-temps

—o—

Solutions pour le n° du 3 mars 1906.

Devinettes: 1. Le peuple génois, car il est continuellement dans l'état de Gènes (*gène*.)

2. Parce qu'il est question de stère (*de s'taire*.)

Rébus: 1. L'oisiveté nous entraîne souvent au mal.

2. Le silence est d'or.

—o—

CHARADES

Mon premier n'a point de serrure
Et cependant il a sa clé;
Mon second est trompeur, c'est chose sûre;
Si vous manquez de nourriture
Par mon entier vous serez bientôt affligé.

Sur la terre humblement se traîne mon premier,
Un pronom forme mon dernier,
Dans l'honnête homme on trouve mon entier.

COMBLES

Quel est le comble de l'appétit?
« du savoir faire pour un coiffeur?
« de la rapacité?
« de la précaution?

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois de février 1906.

Naissances.

Du 1^{er}. Humair, fils mort-né de Charles, ébéniste, des Genevez et de Léontine née Hintzy. — Du 3. Seuret Albert Adolphe, fils de Louis, horloger, de Porrentruy et de Augusta née Girardin. — Du 7. Guenin Lucie Madeleine, fille de Albert, employé, de Courtédoux, et de Lucie née Blessemaille. — Du 10. Bueche Adèle Emilie, fille de Ariste, commis postal, de Court, et de Emma née Prêtre. — Du 11. Bertschi Camille Albert, fils de Numa, graveur, de Ennetbaden, et de Mathilde née Wyss. — Du 15. Stauffer Emma Juliette, fille d'Alix, domestique de Saferen, et de Marie née Maillat. — Du 18. Saucy Louis Paul Joseph, fils de François Joseph, employé de commerce, des Genevez, et de Louise née Girardin. — Du 22. Dysli Rose Alice, fille de Jules, faiseur de resorts, de Wynigen, et de Rosa née Spring. — Du 25. Ceppi Jacques Fidèle Marie, fils d'Alfred, avocat, de Porrentruy, et de Mathilde née Dubail. — Du 27. Eschmann Mariette Elisa, fille de Louis, menuisier, de Vellerat, et de Aurélie née Brossard. — Du 28. Meyer Gaston Jean-Jacques, fils de Joseph, fondé de pouvoirs, de Boécourt, et de Hélène née Boussard. — Du 28. Bigenwald Marie-Antoinette Cécile, fille de Jean, négociant, de Delle, et de Marie née Theurillat.

Mariages.

Du 2. Boillat Charles Albert, horloger-polisseur, des Breuleux, et Hennemann Julia do-reuse, de Boécourt. — Du 19. Monnat Albert Joseph, employé-comptable, de Saignelégier, et Frossard Rose, couturière, d'Occourt.

Décès.

Du 2. Crelier Olivier, cultivateur, de Bure, né en 1851. — Du 6. Francioni Charles, ferblantier, de Châtillon, Italie, né en 1867. — Du 6. Frossard Martha, fille de Joseph, de Le-puix, née en 1904. — Du 10. Quiquerez Louis Gustave Joseph, maréchal, de Grandfontaine, né en 1877. — Du 10. Boile Auguste, cantonnier, de Courchavon, né en 1842. — Du 13. Chapuis née Ecabert Fidélia, négociante, de Porrentruy, née en 1836. — Du 17. Loriol Henri Albert, fils d'Albert, agent de police, de Charmoille, né en 1896. — Du 22. Montavon Stéphanie Caroline, fille d'Antoine, de Bonfol, née en 1894. — Du 22. Vuille Marcel Verner, fils de Louis, de la Sagne et de Tramelan-des-sus, né en 1900. — Du 27. Chenal Adolphe, cantonnier, d'Epauvillers, né en 1865. — Du 27. Béchir née Etique Eugénie, de Courchavon, née en 1875. — Du 28. Gerster Albert, employé, de Laufon, né en 1859. — Du 28. Froidevaux Louise, fille d'Elie, de Muriaux, née en 1905. — Du 28. Munger Jean Lucien, manœuvre à l'Office des téléphones, né en 1886.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

In bon tiurie d'in velaidge de l'Aidjô, qu'étais aivu fochi de s'absentay le vardi saint aiprés médi, dié à sacristain de faire é trâ de lai vâprès le tchemin de lai Croux à motie en sai piâce. Le taiivie s'exécute. En l'heure indiquai po lai cérémonie, ai se trové à motie aivo son pu bé livre dorai tchu tranche po ieure les châtions en se botint ai dgenoux devant tchète imaidge. Comme note hanne était in pô ému, i ne sais trop poquoi, (les mêtchainnes langues diaint qu'ài l'avait bu) ai se traibuteché tot d'in cô ai peu aye pai tiare! Ai se rievué, ai peu continué son office sain d'âtre aicroc. Çoli feut bon; main le lendemain le tiurie qu'avait aipris l'affaire iy flanqué enne lavasse in pô salai. Le sacristain répongé: Hé, Monsieur le tiurie, ai ié de quoi taint criay po in seul cô qui seu tchois. Le bon Due à tchois trâ co en faisaint le chemin de la croux, ai peu niun ne trovay ai redire. Po in cô qui seu tchois, ai me sembié qu'ài nié pe taint ai échaipay. Le paure tiurie se boté à rire ai peu ne dié pu ran.

Stu que n'êpe de bos.

Extraits de la Feuille officielle

Boncourt. — Le 18, à 12 1/2 h., pour passer les comptes, statuer sur la démission d'un membre de la commission d'école et sur une demande de terrain.

Courroux. — Le 25, de 10 à 2 h., pour nommer l'adjoint.

Genevez. — Le jeudi 15, à 9 h. du matin, pour autoriser le conseil à liquider un litige, passer les comptes, voter le budget, fixer la taxe des chiens, s'occuper des dettes etc.

Lajoux-Genevez. — Samedi 10, de 10 à 2 h., pour nommer l'officier de l'état-civil et son suppléant.

Vellerat. — Le 15, à 8 h. du soir, pour fixer le taux des impôts et voter le budget.

Vicques. — Le 11, à 2 h., pour passer les comptes, tirer les parcelles communales et ratifier une vente d'immeubles.

Petite poste

M. V. V. à la Combe-Charatte-dessus. — Il nous semble que votre lettre patoise manque un peu de gaieté et qu'il vaudrait mieux ne pas la publier.

Editeur-imprimeur: G. MORITZ, gérant.